

■ Les bons Conseils

Hannut balise son commerce

► Le schéma de développement commercial a été présenté au Conseil.

Chronique **Sabine Lourtie**

Mardi dernier, les élus ont particulièrement bien tendu l'oreille en début de séance. Ils ont en effet été informés des résultats du schéma de développement commercial. Oui, il est encore possible de développer le commerce à Hannut. Mais pas dans n'importe quelles conditions. Il faut lui dessiner une trame de fond.

Lancé il y a un an et demi et chapeauté par un bureau spécialisé, l'étude aboutit aujourd'hui à un document qui dresse les grandes lignes de l'avenir commercial de Hannut. Ces résultats étaient plutôt attendus : plusieurs projets commerciaux d'ampleur avaient été gelés temporairement. Et quand on sait qu'il y a en moyenne une demande par mois à analyser...

Dans la salle du Conseil, le libéral Olivier Ledercq, par ailleurs président de la cellule communale de Gestion Centre-Ville, a dévoilé les pistes principales. La pierre angulaire : spécialiser les pôles économiques en fonction de zones géographiques, pour les renforcer, les rendre complémentaires.

Le centre-ville sera ainsi dédié aux enseignes de moyen et haut de gamme et au commerce de proximité. Les commerces bas de gamme se concentreront rue de Huy au complexe Orchidée Piazza. Sur la route de Landen, fleuriront plutôt les enseignes liées à l'habitat. L'étude pointe aussi la possibilité de commercialiser 10 000 m² supplémentaires. "Ce document servira d'outil d'aide à la décision", résume-t-il.

Un document qui n'a visiblement pas convaincu l'opposition PS. "A quelle époque vit-on à Hannut ? a lancé Carine Renon. Au temps des seigneuries, en délimitant les quartiers entre riches, pauvres, tanneurs, diamantaires ? C'est de l'argent jeté par les fenêtres."

Le maieur Hervé Jamar (MR) n'a pas attendu pour répliquer. "Vous préférez choisir les projets au pifomètre ? Posons des règles objectives, pour ne pas tuer le centre-ville. Ce plan permet une vue spatiale sur le commerce mais aussi la sécurité, la mobilité".

L'échevine en charge des affaires économiques, Florence Degroot (MR), a elle aussi tenu à préciser : "Il ne s'agit pas de segmenter mais de compléter l'offre". Ce 18 mars, les conclusions seront présentées aux acteurs qui s'y sont impliqués, notamment les commerçants.